

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-420 DU 28 AOUT 2000

**Chargeant Monsieur Adékpédjou S. AKINDES,
Ministre Chargé des Relations avec les Institutions,
la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur de
l'intérim de Monsieur Félix Essou DANSOU pour
compter du 27 août 2000.**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation du 1^{er} avril 1990 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret N° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 27 août 2000, Monsieur Adékpédjou S. AKINDES, **Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur, est chargé de l'intérim du** Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur **Félix Essou DANSOU**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.

Fait à Cotonou, le 28 août 2000



Mathieu KEREKOU

**AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MECCAG-PDPE 4 –
MMEH 4 – SGG – MSP 6 – AUTRES MINISTERS 16 – DEPARTEMENTS 6 – JO 1**

REPUBLIQUE DU BENIN

Cotonou, le 23 août 2000

**MINISTRE DES MINES, DE
L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE**

DIRECTION DE CABINET

N° 510 /MMEH/DC/SG/SP

**Le Ministre des Mines, de
l'Energie et de l'Hydraulique**

/-)

**Monsieur le Secrétaire
Général du Gouvernement.**

Cotonou

Objet : Mission de travail à Prétoria pour
la dynamisation de la coopération
Bénino-Sud Africaine dans le domaine minier.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que du 26 au 31 août 2000, je serai en mission à Prétoria en Afrique du Sud pour la dynamisation de la coopération du Bénin et de l'Afrique du Sud dans le domaine minier.

Cette mission a fait l'objet de la Communication N° 1273 examinée en Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 26 juillet 2000.

Je conduirai la délégation béninoise composée de Messieurs Bonaventure AGOSSA, **Directeur des Mines** et Aliou MORIBA Djibril, Directeur Général de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (**OBRGM**).

Pendant la période de mon absence, mon intérim sera assuré par Monsieur **Sylvain Adékpédjou AKINDES**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur.

REPUBLIQUE DU BENIN
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DATE 24/8/2000
1279

Veillez agréer, **Monsieur le Secrétaire Général**, l'expression de mes sentiments distingués.



Vu et bon à transmettre
Le Secrétaire Général

Nestor VEDOGBETON

Félix Essou DANSOU

.....
Ministre des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique
Communication n° 1273/00

Mission en Afrique du Sud, du 13 au 20 août 2000, d'une délégation béninoise dans le cadre de la dynamisation de la coopération entre les deux pays dans le domaine minier.

Le Conseil donne son accord.

La délégation du Bénin, conduite par le ministre des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique comprend :

- le directeur des Mines et
- le directeur général de l'Office béninois de recherches géologiques et minières

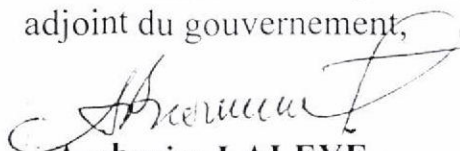
L'incidence financière à la charge du budget national s'élève à six millions cinq cent dix mille huit cent vingt cinq (6.510.825) francs CFA.

Il est demandé :

1° - *au ministre des Finances et de l'économie* de mettre à la disposition du ministre des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique la somme de deux cent vingt six mille cent soixante quinze (226.175) francs CFA, représentant le complément de l'incidence financière de la mission évaluée à six millions cinq cent dix mille huit cent vingt cinq (6.510.825) francs CFA ;

2° - *au ministre des Affaires étrangères et de la coopération* d'instruire le chargé d'Affaires du Bénin en Afrique du Sud pour l'organisation des rencontres, la réception et le transport des cartes gracieusement offertes à notre pays.

.....
Cotonou, le 27 juillet 2000
Le Deuxième secrétaire général
adjoint du gouvernement,


Ambroise LALEYE.-